



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
24 mai 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5444<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité, tenue le 24 mai 2006, à l'occasion de l'examen par le Conseil de la question intitulée « La situation concernant l'Iraq », le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

« Le Conseil de sécurité salue l'entrée en fonctions, le 20 mai 2006, du Gouvernement iraquien élu conformément à la Constitution et félicite le peuple iraquien, qui a ainsi franchi une étape importante de la transition politique du pays.

Le Conseil trouve particulièrement encourageant que le Gouvernement soit représentatif des nombreuses et diverses communautés du pays, et il espère que les portefeuilles de la défense, de l'intérieur et des affaires concernant la sécurité nationale seront attribués dès que possible. Il encourage le nouveau gouvernement à œuvrer sans répit à promouvoir la réconciliation par le dialogue et l'ouverture à l'échelle nationale et créer un climat hostile à tout sectarisme. Par ailleurs, il engage tous les Iraquiens à participer au processus politique dans la paix, en exigeant de ceux qui continuent d'avoir recours à la violence qu'ils déposent les armes. Il condamne catégoriquement les actes de terrorisme commis en Iraq, y compris les attentats inqualifiables perpétrés récemment contre des édifices publics et religieux dans le dessein cynique de susciter des tensions entre communautés.

Le Conseil souligne qu'il est beaucoup attendu du nouveau gouvernement en ce qui concerne l'amélioration de la situation sur les plans de la sécurité et de la stabilité, les droits de l'homme et l'état de droit, la fourniture de services essentiels et l'essor et la prospérité économiques. Il engage le Gouvernement à consacrer toutes ses énergies à ces fins. En outre, il engage vivement tous les États et toutes les organisations internationales compétentes à poursuivre et intensifier l'aide qu'ils apportent au Gouvernement souverain iraquien en ce tournant décisif. Relevant le rôle particulier que jouent les pays voisins de l'Iraq, il engage ces derniers à se conformer à ses résolutions sur la question et à examiner les moyens de renforcer leur contribution. Il compte à cet égard que la Ligue des États arabes continuera, notamment à sa prochaine conférence, à Bagdad, à appuyer le processus politique qu'il a entériné.



Le Conseil réaffirme son adhésion à l'idée d'un Iraq fédéral, démocratique, pluraliste et unifié, membre responsable de la communauté internationale, vivant dans la stabilité et la prospérité et où les droits de l'homme et l'état de droit seraient pleinement respectés. Il réaffirme en outre l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq. »

---